



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°4187 - VENDREDI 11 FEVRIER 2022

ACTES DE TORTURE SOUS LE VIADUC-NORD

Prison ferme et travaux forcés pour des policiers

La Cour criminelle a requis dix ans de prison ferme et de travaux forcés à l'encontre de quatre policiers et un civil, auteurs d'actes de torture contre les civils supposés « Bébés noirs » sous le viaduc de Talangaï, 6e arrondissement de Brazzaville.

Elle les a également condamnés à verser aux ayants droit des victimes les sommes allant de 20 à 30 millions FCFA au titre de la responsabilité civile de l'Etat.

Page x

Page 6

Les cinq condamnés



INSERTION PROFESSIONNELLE

L'Etat déterminé à accompagner les jeunes



Autorités et «bébés noirs» après la rencontre/Adiac

Les pouvoirs publics sont appelés à accompagner les jeunes dans leur insertion socioprofessionnelle afin d'éviter qu'ils s'adonnent aux actes de vandalisme. Tel est le constat fait par le haut-commissaire à la Justice restaurative, au Traitement et à la Prévention de la délinquance, Adolphe Mbou-Maba,

à l'issue d'une série d'échanges avec les jeunes délinquants de Brazzaville.

« Les jeunes se sont égarés. Nous retenons qu'ils ont besoin d'un appui conséquent de l'Etat afin d'abandonner le mal. Tout le monde a juré et promis d'être utile à la société si et seulement s'il trouve du travail », a-t-il dit..

Page 7

PROTECTION SOCIALE

Nécessité de revisiter les dispositions existantes

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a patronné le 10 février à Kintélé les travaux de la revue du système de sécurité sociale au Congo, placés sur le thème "Refonder la sécurité sociale pour qu'elle profite désormais à tous, notamment dans les circonstances de la maladie et de la perte du revenu principal". Ces assises qui regroupent les acteurs venus des différents domaines de la société vont s'étendre jusqu'au 12 février. Elles permettront aux participants de revisiter les dispositions actuelles et de proposer des recommandations visant à élargir la protection sociale.

Page 16



Anatole Collinet Makosso et les membres du gouvernement suivant les exposés/Adiac

FOOTBALL COACHING

Un cadre de formation juvénile

La structure Kb09 consulting en partenariat avec l'académie sportive talents d'Afrique organise la première édition du stage de football de base,

de préformation, de formation et de post formation dénommé Football Coaching. Ce moment d'apprentissage permettra aux jeunes dont l'âge varie

entre 7 et 19 ans de découvrir les techniques de base du football jusqu'à se lancer dans une carrière professionnelle.

Page 13

EDITORIAL

Transition énergétique

Page 2

ÉDITORIAL

Transition énergétique

La transition énergétique opérée par les grandes nations répond à un impératif climatique : il s'agit de transformer, à brève échéance, les modes de production et de consommation pour espérer enrayer la hausse des températures. Une grande partie de la planète s'est ainsi engagée à diminuer progressivement l'usage des énergies fossiles au profit des énergies renouvelables.

Une réponse louable qui ne va pas sans soulever quelques préoccupations d'une autre nature. La digitalisation de l'économie, la multiplication des moteurs électriques, le développement des éoliennes et du photovoltaïque nécessitent de super alliages métalliques à base de métaux rares et précieux aujourd'hui activement recherchés dans les sous-sols des cinq continents : nickel, cobalt, graphite, manganèse, coltan...

Nécessaires pour faire circuler l'électricité ou encore améliorer le rendement des batteries, ces métaux sont indissociables de la transition énergétique et répondent aux besoins des nouveaux modes de communication. Leur extraction, leur transformation, leur recyclage sont les clés des grandes mutations en cours. Et l'Afrique, qui a d'importantes ressources en la matière, se retrouve une nouvelle fois au centre des convoitises.

Les grandes nations qui l'ont compris se positionnent activement pour tenter de contrôler ces métaux précieux. Face à elles, le continent, le Bassin du Congo en particulier, qui abrite d'importantes réserves, ne manque pas d'atouts pour se faire entendre, négocier, et accompagner le tournant énergétique du XXI^e siècle. Le temps est venu de donner de la voix dans l'intérêt de sa population et du développement durable... du continent lui-même.

Les Dépêches de Brazzaville

LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022

Le PAR veut des élections bien organisées

Dans la foulée des rencontres entre le gouvernement et les acteurs politiques sur la prochaine concertation prévue à Owando, du 3 au 6 mars, le président du Parti pour l'action de la République (PAR-MA), Anguios Nganguia Engambé, propose que désormais les élections soient organisées par le ministère de l'Administration.



« Qu'on donne la responsabilité des élections au ministère de l'Administration du territoire. Je l'ai dit au ministre », a déclaré à la presse Anguios Nganguia Engambé, avant de suggérer un dialogue national inclusif à la place de la concertation. Le président du PAR-Ma a aussi évoqué la question de la Commission

nationale électorale indépendante qu'il juge à présent inopportune, ayant fait son temps.

Anguios Nganguia Engambé a déclaré être de « l'opposition des pauvres » à l'opposé de cette autre opposition qu'il considère être celle des riches. Il a dit avoir suggéré au ministre de l'Administration du territoire d'organiser cette concertation à Brazzaville au lieu d'aller à Owando, au regard des difficultés financières que traverse le pays. Le président du PAR a également abordé la question des « prisonniers politiques » qu'il faut, selon lui, libérer pour amener l'apaisement dans le pays, tout comme celle de la biométrie ainsi que du financement des partis politiques.

Jean Jacques Koumbema

« Qu'on donne la responsabilité des élections au ministère de l'Administration du territoire. »

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Tanta

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PME

La tutelle s'emploie à l'élaboration de l'annuaire statistique 2020

La ministre des Petites et moyennes entreprises (PME), de l'Artisanat et du Secteur informel, Jacqueline Lydia Mikolo, a ouvert le 10 février, à Brazzaville, la première réunion inaugurale du comité de pilotage des annuaires statistiques des PME et de l'Artisanat 2020.

Le comité de pilotage des annuaires statistiques des PME se chargera, entre autres, de l'élaboration dudit document; la définition des indicateurs à produire; l'orientation et la coordination des travaux du comité technique; la validation des résultats présentés par le comité technique et enfin la publication du rapport final.

En effet, la production de la première édition de l'annuaire statistique vise à suivre les principaux indicateurs de la vie des très petites, petites et moyennes entreprises et des entreprises artisanales. Il s'agit d'un document de référence qui renseigne et présente la compilation des données statistiques courantes d'un secteur donné (données économiques, sociales, démographiques, environnementales, culturelles, etc.). Cet outil de pilotage permet de mieux connaître le secteur et d'orienter les choix stratégiques.



Photo de famille/DR

Publié une fois l'an, l'annuaire statistique constitue une base qui donne une photographie du secteur. L'étude y relative permettra de ressortir les données sur les entreprises créées suivant les différentes catégories précitées, le nombre d'emplois créés et sécurisés à travers les cotisations sociales, le niveau de création de richesse (la contribution au produit intérieur brut national) et aussi

le niveau de survie des entreprises. Elle permettra également de connaître l'évolution et le comportement des nouvelles entreprises créées. Pour la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, les annuaires statistiques sont une contribution et un élément important de la réalisation du Programme national de développement 2022-2026 qui place l'entrepreneuriat au centre de la relance écono-

mique à travers la promotion du secteur privé. L'élaboration de cette première édition, a-t-elle dit, permettra de présenter une série de données statistiques retraçant les secteurs des PME et de l'Artisanat. Ces données serviront à orienter les choix de la politique gouvernementale en matière de promotion et d'accompagnement de toutes les catégories d'entreprises et de l'artisanat. « La publication régulière

de ces annuaires, doublée de l'effort de l'amélioration de leur qualité, nous procurera un motif de satisfaction et de reconfort. Aussi, cela constituera une invite à maintenir de manière soutenable cette dynamique, par la mise en place d'un système performant de collecte et de traitement de données. Par cette publication, sera mise en lumière une importante série de données statistiques permettant d'orienter les choix politiques du gouvernement », a indiqué Jacqueline Lydia Mikolo.

A cet effet, la ministre des PME et de l'Artisanat a exhorté les partenaires concernés par cette étude à une synergie d'actions, d'implication et de volonté de collaboration. Elle a, par ailleurs, réaffirmé l'engagement de son ministère à traiter ces données dans le respect des dispositions de la loi statistique.

Gloria Imelda Lossele

ROUTE NATIONALE 1

Des travaux d'entretien pour améliorer la circulation dans le Mayombe

Les travaux d'entretien routier ont été lancés, le 9 février, sur le tronçon Hinda-Dolisie, dans le Mayombe réputé pour son massif montagneux au relief très tourmenté. C'est la première étape d'un programme nommé « Gros entretien », qu'entend mener la société concessionnaire La Congolaise des routes (LCR) sur la Nationale 1.

Les travaux de renouvellement de la chaussée visent à conserver un bon état de la route et à maintenir un niveau de sécurité dans le Mayombe particulièrement dangereux. Les équipes de LCR et leurs engins sont déployés sur cette partie de la Nationale 1 reliant Brazzaville à la ville océane (Pointe-Noire).

« LCR prie donc tous les conducteurs de redoubler de vigilance et de prudence, de jour comme de nuit, lors de leurs déplacements dans le Mayombe. En réduisant votre vitesse, en respectant la signalisation et les consignes des agents aux abords des zones de chantiers, vous préservez votre sécurité, ainsi que celle des équipes qui entretiennent la voie », ont signifié les dirigeants de la société concessionnaire dans un communiqué.

Les chantiers similaires sont réalisés régulièrement sur cette principale voie, notamment la réparation du parapet



Des travaux sur la nationale 1/DR

et du garde-corps, le nettoyage de caniveaux et de dalots, la construction du fossé, le remplacement des panneaux de signalisation, la réparation de la glissière de sécurité, la construction de murs de soutènement maçonnés et de perrés maçonnés. D'après LCR, ces travaux dont la première phase vient de commencer s'inscrivent dans le cadre de la mise en concession de la route nationale 1.

Les investissements de la société gestionnaire sur l'ensemble du réseau routier national sont indispensables pour maintenir l'ouvrage en bon état pendant la durée de la concession (trente ans). L'installation des postes de péage, des systèmes de télé-surveillance, d'un centre d'appel et d'assistance, ainsi que des systèmes de pesage contribue à assurer la sécurité des usagers et empêcher la dégradation avancée de la chaussée.

Fiacre Kombo



**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N° 003/PDCE/2022
EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT EXTERNE DES COMPTES DES
EXERCICES 2021 (1er JUILLET 2020 AU 31 DÉCEMBRE 2021), 2022 (1er JANVIER AU
31 DÉCEMBRE) ET LA PERIODE DE CLOTURE EN 2023 DU PROJET DE DEVELOPPEMENT**



DE S COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE

N° du prêt : IDA- 6815 - CG
N° de référence: CG- PDCE- 157- SC- 2021

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale pour le Développement (AID), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Audit externe des comptes des exercices 2021 (1er juillet 2020 au 31 décembre 2021), 2022 (1er janvier au 31 décembre) et la période de clôture en 2023 du
Projet de Développement des Comptes pour l'Employabilité (PDCE)

2. Les services de consultant (« Services ») consistent à se prononcer sur :

a) La sincérité et la régularité des états financiers, des relevés des dépenses et du compte spécial. b) L'efficacité du système de contrôle interne, c'est-à-dire la capacité de l'organisation à préparer des rapports financiers fiables et à maintenir une comptabilité exhaustive et probante de toutes les transactions ;

c) La conformité de l'exécution du projet par rapport aux termes de l'Accord de financement, aux instructions de la Banque Mondiale et aux lois et réglementation (aspects environnementaux, fiscaux...).

3. L'Unité de Gestion du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont: (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.); (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 3.14 du Règlement de passation des marchés pour l'Emprunteur, édition du 1er juillet 2016, révisé en novembre 2017 et en août 2018 en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera choisi selon la méthode

de Sélection Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC) telle que décrite dans le Règlement de passation des marchés pour l'Emprunteur.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 23 février 2022 à 13 h 00 (heures locales)

Secrétariat du PDCE

A l'attention du Coordonnateur
Unité de Gestion du projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE)
Adresse: 298 rue Voula derrière la MUCODEC du Plateaux des 15 ans
Tél : (00242) 06 534 89 39
Email : contact@pdce-congo.com



Fait à Brazzaville, le 08 février 2022
Le Coordonnateur du PDCE

A. Léonard
Auzence Léonard OKOMBI

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N° 002/PDCE/2022
EN VUE DU RECRUTEMENT DES PERSONNELS DE SUIVI TECHNIQUE PEDAGOGIQUE (PSTP) COMPLEMENTAIRE POUR
LE SUIVI DES APPRENTISSAGES DES JEUNES DE LA SOUS COMPOSANTE 1.3 DANS LES ATELIERS DES MAITRES ARTISANS
A BRAZZAVILLE ET A POINTE NOIRE.**

N° du prêt : IDA- 6815 - CG
N° de référence: CG- PDCE- 156- SC- 2021

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le « Projet des de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Personnel de suivi technico pédagogique (PSTP) complémentaire pour le suivi des apprentissages des jeunes de la sous composante 1.3 dans les ateliers des maîtres artisans à Brazzaville et à Pointe Noire ».

1. Objectif général
L'objectif général de la mission du Personnel de suivi technico pédagogique (PSTP) est d'assurer l'encadrement pédagogique, le suivi de l'apprentissage et la mise en œuvre du livre d'apprentissage par le maître artisan au profit des jeunes.

II. Qualifications et expériences requises

Formation:
• Avoir un diplôme au moins BAC+2 dans le domaine postulé ou équivalent.

Expériences professionnelles :
• Avoir une expérience professionnelle similaire/pertinente en matière d'enseignement et de suivi de formation ;
• Avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique ;
• Avoir une capacité d'expression orale et écrite ;
• Avoir une capacité en rédaction des rapports, compte rendu et autres.

Langue:
• Avoir une maîtrise de la langue Française ; et la connaissance des langues locales (Lingala et Kituba) est un plus.

III. Durée et lieu de la mission
La durée du contrat sera d'une (1) année à l'issue de laquelle une évaluation des performances sera réalisée dont les conclusions seront discutées entre le Coordonnateur et la Banque mondiale et serviront à décider des conditions d'un nouveau contrat.

IV. Dossier de candidature
L'Unité de Gestion du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE), invite les candidats à

fournir en français un dossier de candidature comprenant :

- Un CV détaillé à jour et concis sur support papier ;
- Une lettre de motivation ;
- La photocopie des diplômes ; et
- Une ou des attestations de travail.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

V. Méthode de sélection
La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 23 février 2022 à 13h00 et porter clairement la mention « Personnel de suivi technico pédagogique (PSTP) complémentaire »

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes: du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 23 février 2022 à 13 h 00 (heures locales)

Secrétariat du PDCE
A l'attention du Coordonnateur
Unité de Gestion du projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE)
Adresse: 298 rue Voula derrière la MUCODEC du Plateaux des 15 ans
Tél : (00242) 06 534 89 39
Email : contact@pdce-congo.com



Fait à Brazzaville, le 08 février 2022
Le Coordonnateur du PDCE

A. Léonard
Auzence Léonard OKOMBI

RIPOSTE COMMUNAUTAIRE À LA COVID-19

La directrice régionale de l'OMS Afrique apprécie l'expérience congolaise

En visite de travail à Brazzaville, la directrice régionale de l'Organisation mondiale de santé (OMS) Afrique, le Dr Matshidiso Moeti, a visité, le 9 février, en compagnie du ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, quelques centres pilotes de riposte communautaire à la Covid-19 initiés par le gouvernement dans les quartiers populaires. Une expérience qu'elle a estimée positive et pour laquelle elle entend capitaliser à l'OMS.

En vue de briser la chaîne de contamination au coronavirus dans les grandes agglomérations, le gouvernement a initié depuis un moment une réponse communautaire. Celle-ci consiste à installer des cellules d'éveil de sensibilisation dans les quartiers populaires reculés de Brazzaville. Ces structures, tenues par des jeunes dûment formés, ont pour mission d'apporter la vraie information sur la Covid-19 au plus profond des quartiers périphériques, en vue de convaincre les citoyens les plus indécis à l'existence de la pandémie.

Sur le terrain, les jeunes techniciens mobilisés font usage des langues vernaculaires pour mieux passer le message sur la pandémie. Cette redoutable grippe a déjà arraché la vie de quelques centaines de Congolais. En tant que techniciens, ils leur sensibilisent à l'usage des mesures barrières,



La délégation de l'OMS Afrique s'entretenant avec le ministre Gilbert Mokoki/Photo Adiac

au dépistage mais aussi et surtout sur à la nécessité de se faire vacciner. L'unique moyen sûr pour booter la maladie du Congo et garantir l'immunité collective.

Flattée par cette expérience, la responsable onusienne a félicité le gouvernement congolais pour son imagination fertile qu'elle entend capitaliser au profit de l'OMS, en vue de contrarier d'éven-

tuelles épidémies qui pourront survenir.

« Je salue cette expérience congolaise dans la riposte communautaire à la Covid-19. Elle servira à l'OMS pour lutter contre les épidémies, qu'il s'agisse de la Covid-19 ou d'autres maladies transmissibles, pandémies et des épidémies. Nous avons appris qu'on ne peut rien

sans être en contact avec la population. Je félicite le Congo pour avoir imaginé cette stratégie de riposte communautaire. Séance tenante, nous avons senti l'engouement de la population à se faire dépister et vacciner », s'est réjoui le Dr Matshidiso Moeti.

Faisant le point sur la riposte nationale, le ministre de la Santé et de la Population

a fait savoir à son interlocutrice que la riposte à la covid-19 est organisée à quatre niveaux.

« Nous avons organisé la riposte à la pandémie, en mettant en place quelques organes, notamment la coordination nationale, la plus haute structure en la matière, présidée par le président de la République. Elle décide des mesures de riposte et s'occupe de la mobilisation des ressources. Ensuite, nous avons le comité d'experts, qui est chargé d'émettre des avis scientifiques ainsi que la Task force, qui elle, est chargée d'apprécier les impacts socioéconomiques. Le comité technique national de riposte, pour sa part, est composé des commissions thématiques », a expliqué Gilbert Mokoki à la directrice régionale de l'OMS Afrique.

Firmin Oyé

EDUCATION

Mise en place d'une plateforme numérique des écoles catholiques

La plateforme d'interconnexion des écoles catholiques E-ddec, qui vise à optimiser le rendement scolaire et académique, a été présentée le 10 février à Brazzaville par le directeur diocésain, père Crépin Gyscard Gandou D'Isseret.

E-ddec est une plateforme numérique créée par la direction des écoles catholiques de l'archidiocèse de Brazzaville, en partenariat avec Congo Télécom et bien d'autres structures, dans la perspective d'une exploitation maximale de la fibre optique, a indiqué le directeur diocésain, père Crépin Gyscard Gandou D'Isseret. « Toutes les écoles ont un site internet avec un logiciel de gestion. Chaque parent d'élève aura un code lui permettant, à partir de son téléphone, de contrôler notamment les résultats de l'enfant, selon les cycles », a-t-il expliqué.

L'élève, quant à lui, aura la possibilité de consulter des milliers de livres. La direction diocésaine des écoles catholiques de la capitale travaille avec l'Institut national de recherche et d'action pédago-



Le directeur diocésain présentant la plateforme numérique E-ddec

giques à propos, y compris les éditions qui publient les livres au programme.

Il convient de souligner que la direction diocésaine des écoles catholiques de Brazzaville

compte trente-et-une préscolaires, quarante-neuf écoles primaires, vingt-huit collèges, onze lycées d'enseignement général, un lycée technique, deux écoles professionnelles

et trois écoles spéciales, soit un total de vingt-neuf écoles pour 26149 élèves apprenants. C'est donc l'ensemble de ces établissements qui est interconnecté grâce à la plateforme E-ddec.

L'école verte

La direction diocésaine des écoles catholiques de Brazzaville développe, par ailleurs, le concept de "L'école verte". L'objectif est d'éduquer, former les élèves, étudiants et le personnel au respect de l'environnement. « Il est question de faire réaliser aux apprenants la nécessité de contribuer activement à la lutte contre les bouleversements climatiques, à la conservation de l'énergie et des ressources naturelles », a déclaré le père Crépin Gyscard Gandou D'Isseret.

La plateforme d'interconnexion des écoles catholiques E-ddec qui vient d'être mise en place est une manière pour la direction diocésaine de contribuer à la modernisation du système éducatif congolais.

Rominique Makaya

SESSION CRIMINELLE

Des policiers condamnés à dix ans d'emprisonnement

« Leur faisant application de la loi, la Cour les condamne à la peine de dix ans de travaux forcés chacun », a déclaré le président de la Cour criminelle, Christian Oba, statuant sur l'affaire des policiers ayant torturé des jeunes à coups de marteau sous le viaduc, il y a quelques semaines à Brazzaville.

Sur sept accusés, deux ont été reconnus non coupables et parmi les cinq condamnés pour coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort et infirmité, figurait un civil.

Par ailleurs, les coupables sont condamnés conjointement et solidairement à verser aux victimes, sous la responsabilité civile de l'Etat congolais, des sommes allant de vingt à trente millions de FCFA pour dommages et intérêts.

Si les parents des victimes et leurs avocats se sont dit soulagés par la décision de la Cour criminelle, la défense assurée notamment par Me Jean Philippe Esseu a pensé que le jugement n'a pas été équitable au point de vouloir attaquer le verdict en cassation.

Pour sa part, l'avocat de l'Etat, Me Jean Batsimba, a exprimé son indignation sur le fait que les sommes à verser aux victimes se fera sous la responsabilité civile de l'Etat, employeur des policiers. « Il appartenait aux accusés de supporter les condamnations pécuniaires de la Cour, car ce sont eux qui ont commis », a-t-il fait savoir.

Rominique Makaya



Les policiers condamnés



APPEL D'OFFRES 22_RFGS_150676_150093



Objet : Kits De Travail Destines Aux Relais Communautaires C 19RM Et NMF3

Date de l'appel d'offres : 11 février 2022

Date de clôture pour la réception des manifestations d'intérêt : 25 février 2022 à 12h00

Numéro de référence : 22_RFGS_150676_150093

1. Introduction

Catholic Relief Services – United States Conference of Catholic Bishops (CRS – USCCB) est une organisation à but non lucratif, constituée en vertu des lois du District de Columbia, États-Unis, ayant son principal siège au 228 W. Lexington Street, Baltimore, Maryland 21201, États-Unis, opérant en République du Congo avec un protocole d'accord signé en Octobre 2018 avec le Gouvernement de la République du Congo. Depuis 2018, CRS travaille avec le Ministère de la Santé

dans le cadre des projet de lutte contre le paludisme (NMF3) et de la Covid-19 (C 19RM) depuis 2020, sous le financement du Fonds Mondial. Dans le cadre de ces deux projets, il est prévu l'achat des kits de travail des acteurs associatifs pour la réalisation des activités de sensibilisation porte à porte sur la réduction des risques et la mobilisation communautaire.

De ce fait, CRS cherche à contracter avec des fournisseurs locaux pour l'acquisition de ces articles repartis en deux (02) lots comme suit :

2. Spécifications

N°	Articles	Quantité totale	Quantités par taille				Caractéristiques
			M	L	XL	XXL	
			LOT 1 – KITS RELAIS C19RM				
1	Sac à dos	1315	400	400	315	200	Couleur noir de taille moyenne
2	Casquette	1315	400	400	315	200	Polyester/coton, bleu roi en réglage velcro
3	Polo	1315	400	400	315	200	Polo de couleur bleu 100% coton, grammage 300, taille M L XL XXL
4	Gilet	1315	400	400	315	200	Gilet normal, de couleur bleu roi en coton taille M, L, XL XXL grammage 300g
5	Imperméable pièce unique (Blues)	1315	400	400	315	200	Imperméable ordinaire en pièce unique, de couleur bleu grammage 300g
6	Lampe torche	1315	N/A				Lampe torche à main rechargeable à au plus trois piles GM
7	Parasoleil/Parapluie	1315	N/A				Avec poignet (25cm), toile 106 cm/ Format moyen
LOT 2 – KITS RELAIS NMF3							
N°	Articles	Quantité totale	Répartition par tailles				Caractéristiques
			M	L	XL	XXL	
1	Sac à dos	1361	N/A				Sacs à dos de couleur noir et marron de taille moyenne
2	Casquette	1361	N/A				Polyester/coton, noir en réglage velcro
3	T-shirt	1361	204	500	520	137	T-shirt de couleur noir 100% coton, grammage 300g, taille M, L, XL XXL
5	Gilet	1361	204	500	520	137	Gilet normal, de couleur kaki en coton taille M, L, XL, XXL grammage 300g
6	Imperméable	1361	204	500	520	137	Imperméable normal, de couleur noire taille M, L, XL et XXL, grammage 300g

Sur ces articles seront imprimés des logos et des messages clés. Les articles seront livrés à Brazzaville et Pointe-Noire selon la répartition mentionnée dans le dossier d'appel d'offres.

Les fournisseurs désireux de prendre part à ce marché peuvent retirer le Dossier

d'Appel d'Offres au bureau de CRS sis Près de l'école Rémo sur l'Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo ou en faire la demande par email à l'adresse électronique bidcg@crs.org.

LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE

Adolphe Mbou-Maba pour l'accompagnement professionnel des « bébés noirs »

Au terme des rencontres avec les jeunes délinquants de Brazzaville, le haut-commissaire à la Justice restaurative, au Traitement et à la Prévention de la délinquance juvénile, Adolphe Mbou-Maba, a promis de transmettre leurs doléances auprès des autorités compétentes afin de trouver des solutions, puis éradiquer le banditisme en milieu urbain.

Débutée le 10 janvier, la descente du haut-commissaire à la Justice restaurative, au Traitement et à la Prévention de la délinquance juvénile dans les différents arrondissements de Brazzaville a pris fin le 10 février. Adolphe Mbou-Maba a, en effet, mené durant un mois un véritable marathon des rencontres citoyennes dans la capitale congolaise où le banditisme sévit avec le phénomène « bébés noirs » qui sème la désolation. Ces rencontres consistaient à échanger avec les délinquants sur leurs motivations et les mesures à prendre afin de trouver, ensemble, des solutions à la délinquance juvénile.

Il était aussi question, lors de ces descentes qui ont réuni les administrateurs maires, les chefs de quartier, la société civile, les confessions religieuses et la force publique, d'appréhender la question dans son entièreté. Adolphe Mbou-Maba a profité de ces rencontres pour présenter la structure dont il a la charge. De Makéléklé (10 janvier) jusqu'à Djiri où s'est ache-



Adolphe Mbou-Maba échangeant avec les jeunes/Adiac

vée la série de descentes (10 février), en passant par Moun-gali, Madibou, Poto-Poto, Bango, Mfilou, Ouenzé et Talangaï, les préoccupations ont été les mêmes: la prise en charge des jeunes à travers la création d'emplois, la valorisation de l'éducation civique, du patriotisme et du vivre-ensemble.

Partout, il a été question de la mise en place des centres de réinsertion, de formation professionnelle ainsi que de la valorisation des écoles de formation. « Dieu a béni le Congo, mais nous ne bénéficions pas de cette grâce, à cause du manque de dynamisme de certains dirigeants. L'Etat

doit créer des entreprises pour occuper les jeunes. Etant donné qu'une entreprise est toujours rentable, tout le monde pourra se retrouver. Nous mangeons mal et les prisons sont pleines, pourquoi ne pas envoyer ces délinquants dans les forêts pour cultiver la terre, moyennant quelque chose et permettre au Congolais de consommer local ? », s'était interrogé un jeune brazzavillois.

Un ex-délinquant a pour sa part assuré qu'il est prêt à abandonner totalement le banditisme s'il trouve du travail, car le manque d'emploi, le désir de répondre aux besoins de son enfant le pousse à sortir et commettre des actes inappropriés.

Après avoir recueilli les avis des victimes, témoins et acteurs des actes de violence, Adolphe Mbou-Maba s'est dit satisfait des échanges et a souhaité que chaque citoyen s'implique dans ce combat qui nécessite une forte volonté politique.

« Les jeunes se sont égarés un tout petit peu. Nous retenons

qu'ils ont besoin d'un appui conséquent de l'Etat, afin d'abandonner le mal. Tout le monde a juré et a promis d'être utile à la société si et seulement s'il trouve du travail et est capable de subvenir à ses besoins. Nous avons écouté et le message sera transmis auprès du Premier ministre, puis auprès du président de la République pour trouver les solutions à ce phénomène qui n'honore pas le pays », a indiqué Adolphe Mbou-Maba.

Le haut-commissaire à la Justice restaurative, au Traitement et à la Prévention de la délinquance juvénile a, par la même occasion, signifié que les Congolais sont libres de faire des propositions pour les soumettre aux structures habilitées pour exécution.

Dans tous les arrondissements de Brazzaville, des comités de suivi ont été mis en place, afin non seulement d'assurer le relais entre le haut-commissariat et les jeunes, mais aussi de sensibiliser et orienter les jeunes.

Rude Ngoma

BURUNDI

L'Union européenne lève ses sanctions économiques

Le Conseil de l'Union européenne (UE) a annoncé, le 9 février, dans un communiqué, la levée des sanctions économiques prises contre le Burundi depuis mars 2016.

« Le Conseil a décidé aujourd'hui d'abroger la décision qu'il avait prise en 2016, par laquelle il imposait au Burundi des mesures telles que la suspension du soutien financier et du versement de fonds au bénéfice direct de l'administration ou des institutions burundaises », a déclaré l'UE. « L'abrogation de la décision permettra donc à l'UE de relancer ce type de coopération avec le Burundi », précise le communiqué.

Selon l'UE, cette décision est « l'aboutissement du processus politique pacifique entamé lors des élections générales de mai 2020, qui apporte une lueur d'espoir à la population du Burundi ».

L'UE a également déclaré qu'elle avait pris acte des progrès accomplis par le gouvernement burundais, depuis les élections de 2020, « en ce qui concerne les droits de l'homme, la bonne gouvernance et l'Etat de droit, ainsi que des engagements pris dans sa feuille de route en vue de nouvelles améliorations dans ces domaines ». « Je salue la décision sage de l'Union européenne et ses Etats membres pour avoir pris la mesure de lever, avec effet immédiat, les sanctions économiques contre mon pays. Le Burundi est disposé à coopérer avec tous les partenaires. Ensemble, tout est possible », a réagi le président burundais, Evariste Ndayishimiye.

En mars 2016, au plus fort de la contestation contre le troisième mandat du président d'alors, Pierre Nkurunziza, l'UE avait « suspendu les appuis financiers directs fournis à l'administration burundaise, y compris les appuis budgétaires, mais avait maintenu intégralement son soutien financier à la population et son aide humanitaire ».

Avec une aide globale de quelque 430 millions d'euros pour la période 2015-2020, l'UE était le premier donateur du Burundi. Au lendemain des élections de 2020 qui ont donné Evariste Ndayishimiye vainqueur de la présidentielle, d'autres partenaires ont repris la coopération avec le Burundi, notamment l'Organisation internationale pour la francophonie.

Yvette Reine Nzaba

COOPÉRATION

Le Fnuap disposé à accompagner l'action sociale



La ministre des Affaires sociales et la représentante du Fnuap/DR

« A propos des inondations dans le nord du pays, nous sommes en solidarité avec le ministère qui fait déjà de gros efforts dans l'assistance des victimes », a déclaré la représentante par intérim du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), Rose Gakuba, au sortir de l'entrevue avec la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Irène Mboukou-Kimbatsa. Le ministère en charge des Affaires sociales et le Fnuap travaillent déjà sur des nombreux dossiers comme la problématique des personnes âgées et

la lutte contre la fistule obstétricale. La diplomate onusienne a, par ailleurs, souligné que la lutte contre la mortalité maternelle, les violences faites aux femmes sont également inscrites dans l'agenda de travail dans un contexte de forte demande sociale.

A propos des inondations récurrentes au nord Congo, la représentante du Fnuap a promis d'appuyer le gouvernement dans le cadre de l'assistance à la population sinistrée.

Rominique Makaya



MTN Business

Sécurisez vos familles et vos biens

Nos experts dédiés à votre protection vous proposent différentes solutions de sécurité parmi lesquelles : le contrôle d'accès à vos locaux sécurisés, alarme anti-intrusion, la géolocalisation de vos véhicules et la vidéo surveillance.



ALARME ANTI INTRUSION

Pour garantir un environnement plus sûr 24h/24 de vos maisons, bureaux, ou autres locaux, optez pour la solution SECUZONE avec système d'alarme connecté.

Le service comprend :

- Système d'alarme anti intrusion avec sirène
- Passage dissuasif
- Télésurveillance 24h/24 - 7j/7
- Maintenance du matériel
- Rechange des consommables



LANDATRACK

Géolocalisation et gestion de flotte automobile:

- Limitation de vitesse
- Immobilisation du véhicule à distance
- Délimitation des zones de circulation
- Rappels d'entretien et Maintenance
- Notifications sur les excès de vitesse
- Performance du conducteur
- Planification de l'itinéraire
- Rapport Journalier/hebdomadaire, accélération brusque...



VIDEO SURVEILLANCE :

Pour garantir un environnement plus sûr 24h/24 de vos maisons, bureaux, ou autres locaux, optez pour la solution de Vidéo surveillance avec des caméras connectées

Le service comprend :

- Matériel de Vidéosurveillance
- Visualisation en directe 24h/24 depuis l'application mobile
- Détection automatiquement de présence
- Télésurveillance 24h/24 - 7j/7
- Lecture sur le cloud
- Stockage en local & sur le cloud (7 jours)



MTN Business

Profitez de la solution PONA pour communiquer avec vos Clients

PONA, une solution simplifiée pour les entreprises. Communiquez, fidélisez et relancez vos clients par email et sms périodiquement en utilisant une application intelligente et réactive, pouvant également servir pour la collecte de données.

Communication SMS & mail Planifiée : la plateforme PONA vous Permet de planifier et personnaliser vos messages de communication SMS et email selon vos besoins.

Profitez d'une plateforme intelligente pour :



Rappeler à vos clients leurs rendez-vous



Recouvrer les créances de votre entreprise



Elaborer vos campagnes marketing pour soutenir la prospection



Souhaiter les vœux de fin d'année et d'anniversaire à votre base clientèle

everywhere you go

mtn.cg/Business [@MtnbusinessCG](https://twitter.com/MtnbusinessCG) [@mtnbusinesscg](https://www.instagram.com/mtnbusinesscg)

Contactez-nous 123
mtn.cg/Business



AFRIQUE

Les marchés mondiaux des capitaux sont essentiels pour l'avenir

Les gouvernements africains ont une longue liste d'idées d'investissement essentielles pour améliorer le niveau de vie. Les impôts, les investissements étrangers et nationaux et l'aide étrangère sont tous en deçà du financement requis pour répondre à ces besoins d'investissement, selon le dossier de Finances & développement (F&D) du Fonds monétaire international (FMI).

Idéalement, il y aurait un flux abondant de capitaux à long terme, vers et entre les pays africains qui n'ont créé aucune dette. Pourtant, la réalité est toute autre. Pour stimuler le développement, créer des emplois, devenir plus productifs et rendre les économies compétitives, certains pays africains ont choisi d'emprunter sur les marchés mondiaux des capitaux. Plutôt que d'être considéré comme un risque, l'accès à ces marchés doit être considéré comme une opportunité de stimuler la croissance et le développement, d'autant plus que les Objectifs de développement durable (ODD) échoueront si les gouvernements ne peuvent pas accéder suffisamment à de capitaux privés. Entre 2007 et 2020, vingt et un pays africains ont saisi l'opportunité d'accéder aux marchés internationaux de la dette, dont beaucoup pour la première fois. L'instrument de choix a été les euro-obligations. Parallèlement à cet accès aux marchés, il y a eu une augmentation des prêts, notam-

ment de la Chine, et un accès continu aux prêts des organisations multilatérales (FMI & Banque mondiale).

Le stock d'euro-obligations, une classe d'actifs en croissance

Le stock d'euro-obligations africaines a atteint 140 milliards de dollars en 2021. Il a fourni un coup de pouce financier aux investissements dans les infrastructures, la technologie et les compétences. Elles ont permis aux pays africains d'augmenter leur poids dans les principaux indices obligataires des marchés émergents. La majeure partie de leur émission a été réalisée par les grandes économies émergentes d'Afrique (Égypte, Afrique du Sud et Nigeria). Mais par rapport à la taille de leurs économies, les émissions des économies frontalières (Ghana, Zambie, Sénégal, Gabon, Côte d'Ivoire et Angola) étaient importantes. La plupart des pays africains accédant aux marchés ont accumulé des antécédents de remboursement. De nom-

breuses obligations ont été intégralement remboursées à l'échéance, d'autres ont été rachetées par anticipation. Malgré les progrès globaux, l'on constate quelques glissements de dette. Le Mozambique et les Seychelles ont restructuré les euro-obligations. La Zambie est en train de résoudre le casse-tête de sa dette, ayant interrompu le remboursement de ses euro-obligations en 2020.

Avantages & risques d'accès au marché

Si les euro-obligations ont séduit les pays africains, c'est parce qu'elles offraient un moyen de lever rapidement une échelle de financement décente que les gouvernements étaient libres d'investir comme ils l'entendaient. Leur émission a coïncidé avec une meilleure couverture des économies africaines dans les médias financiers mondiaux. Cependant, les euro-obligations et autres formes d'emprunt sur le marché ne sont pas bon marché. En plus, les pays africains peuvent se retrouver exclus des marchés

lors d'une crise d'aversion mondiale, comme ce fut le cas au début de 2020 lorsque la pandémie de covid-19 a fait basculer l'économie mondiale dans la récession. Cette volatilité, combinée au risque de change et au coût d'emprunt élevé, peut rendre l'emprunt d'euro-obligations dangereux. Bien que ces risques puissent être gérés par de nombreuses économies émergentes et frontalières d'Afrique, l'accès au marché n'a actuellement pas de sens pour tous les pays africains. De nombreuses économies restent trop petites pour l'échelle minimale de prêt dont les marchés ont besoin ou n'ont pas les recettes en devises nécessaires au service des emprunts.

Augmentation des risques d'endettement

Par rapport à d'autres parties du monde, les niveaux d'endettement des pays africains en dollars sont infimes. Lorsque les niveaux d'endettement sont comparés à la taille des économies, seuls quelques pays africains se

distinguent par des niveaux d'endettement particulièrement élevés. Or, c'est dans la composition de la dette et du coût de l'emprunt que réside le danger. Alors que les grandes économies avancées (États-Unis ou Japon) empruntent dans leur propre monnaie, la plupart des pays africains dépendent davantage des emprunts dans la monnaie de quelqu'un d'autre. Toutefois, il existe de nombreuses situations d'endettement différentes parmi les cinquante-cinq pays africains. Les euro-obligations et l'accès au marché devraient continuer à faire partie du mix de financement de la plupart des pays africains, afin qu'ils puissent garantir que les ODD obtiennent le financement requis. Cependant, des efforts peuvent être faits pour protéger l'accès au marché selon les principes suivants : l'utilisation plus stricte des recettes, la construction d'une marque durable, la flexibilité dans les contrats obligataires, la fourniture des parachutes, le plan de sauvetage.

Noël Ndong

VOTRE SÉLECTION

LA SEMAINE DE L'AMOUR

DU 14 AU 20 FÉVRIER

DIRECT



LUNDI 14/02
14.30
ROMANCE EN TERRE SAUVAGE



LUNDI 14/02
21.00
UN AMOUR INTERDIT



DIMANCHE 20/02
10.30
LE PROFESSIONNEL DE L'AMOUR

EN AFRIQUE

CANAL+
CANAL 334

EASY TV
by CANAL+
CANAL 3

EN FRANCE

free
CANAL 449

Molotov.TV

EN EUROPE

my BOUQUET AFRICAIN
by CANAL+

SANTÉ PUBLIQUE

Bientôt un projet de formation à la chirurgie de guerre en RDC

La question a fait l'objet de l'entretien entre le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani, et une délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CIRC) venue du siège de Genève, en Suisse, conduite par Catherine Savoy, coordonnatrice Santé au CICR/République démocratique du Congo (RDC).

Le ministre de la Santé et ses hôtes ont échangé sur les modalités de faisabilité du projet qui consiste à apporter des soins aux blessés dans les conflits armés et autres situations de violence. « *J'accompagnais mes collègues de Genève pour partager ce projet de partenariat avec l'autorité ministérielle en vue de sa faisabilité dans le domaine de formation en chirurgie de guerre. Actuellement, nous avons des activités basées à Goma et Bukavu. Nous aimerions aller dans cet axe de formation qui a déjà commencé dans cette partie est de la République démocratique du Congo dont nous voulons plus impacter cette année 2022 et donner plus d'impulsion pour débiter ce centre de formation en chirurgie* », a souligné Catherine Savoy.

Par ailleurs, la coordinatrice Santé au CICR/Kinshasa a salué l'attitude du ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention qui s'est montré très enthousiaste et réceptif de cette collaboration pour le succès du projet du CICR. « *J'espère que nous allons collaborer main dans la main pour la réalisation des formations principalement à l'est où sont concentrés nos programmes en faveur des victimes des conflits et violences armées* », a-t-elle renchéri. Notons que Catherine Savoy a été accompagnée de Tonje Tingberg et du Dr Tom Potokar, chirurgien en chef à la section Unité santé au CICR/Genève.

Blandine Lusimana



Le ministre de la Santé échangeant avec la délégation du CICR



MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
DDIV

SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance voyage



Assurance incendie

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO



RECYCLAGE DES DÉCHETS PLASTIQUES

Kinshasa signe une convention avec la société OK Plast

Le gouverneur Gentiny Ngobila Mbaka a présidé, le 9 février à l'Hôtel de ville, la cérémonie de signature de la convention de délégation de service public, de collecte et valorisation des bouteilles plastiques (PET) et autres produits plastiques dans la ville. Cette convention a été conclue entre la ville-province de Kinshasa et la société OK-Plast.

La convention a été signée, pour la ville de Kinshasa, par la commissaire générale en charge de l'Environnement, Laetitia Bena Kabamba, et pour OK plast, par son directeur général, Mehdi Attieh.

Dans son mot de circonstance, le gouverneur Ngobila a souligné qu'avec la signature de cette convention, la ville de Kinshasa marque un pas décisif dans le domaine de la salubrité et surtout dans le volet recyclage des déchets plastiques. « J'ai toujours dit que «Kinshasa bopeto» renfermait les vrais prémices du développement de notre ville tant sur le plan social qu'économique », a-t-il souligné. Et d'indiquer qu'avec la signature de cette convention, Kinshasa va pouvoir recycler tous les déchets plastiques, les déchets en carton et en ferraille.

De son côté, le délégué général de la société Ok Plast, Jérôme



Sekana, a remercié le chef de l'exécutif provincial pour ce partenariat. Il a noté que c'est grâce à la vision du gouverneur que le groupe Ok Plast a décidé d'investir dans ce domaine.

Jérôme Sekena a, par ailleurs, as-

suré le gouverneur Gentiny Ngobila de la disponibilité de la société OK Plast à répondre à toutes ses attentes à travers ses services qui consistent en l'exécution sans faille de la collecte, du traitement et du recyclage des bouteilles en

Le gouverneur Ngobila présidant la cérémonie plastique et tous les autres produits plastiques dans la capitale congolaise.

Par ce cette convention, Ok Plast s'engage aussi à sensibiliser la population kinoise au respect des normes environnementales; à dé-

ployer dans toutes les communes des conteneurs «Kin toko» en des points de collecte et d'achat des bouteilles et autres produits en plastique. OK Plast, souligne la Cellule de communication de l'Hôtel de ville dans un communiqué publié à l'issue de cette signature de convention, va aussi contribuer efficacement à la salubrité publique de la ville, conformément à la vision «Kinshasa bopeto» ainsi qu'à la construction des usines modernes de recyclage de toute sorte de produits.

C'est après une année de travail que cette convention vient d'être signée entre les deux parties. Inaugurée depuis l'année dernière, la société OK Plast sort vingt tonnes de produits recyclés par jour. A cette occasion, l'autorité urbaine l'a remerciée, indiquant qu'il est un partenaire qui a toujours accompagné sa vision depuis le début de son mandat à la tête de la ville de Kinshasa.

Lucien Dianzenza

MALI

Mise en place d'un mécanisme de concertation avec la Cédéao et l'UA

Les autorités maliennes ont annoncé, le 9 février, la création d'un mécanisme de concertation avec la Communauté des États de l'Afrique de l'ouest (Cédéao) et l'Union africaine (UA) en vue d'adopter « un chronogramme consensuel » de la suite de la transition.

Le gouvernement de transition malien a assuré travailler avec des membres de la Cédéao, de l'UA et de l'Organisation des Nations unies à la mise en place d'un nouveau calendrier en vue d'un retour à l'ordre constitutionnel.

« Dans le cadre du dialogue avec la Cédéao, l'Union africaine et la communauté internationale au sujet de la conduite de la transition, le gouvernement du Mali a mis en place un mécanisme de concertation », a-t-il fait savoir.

L'objectif de ce mécanisme est de « concilier les aspirations des Maliens et les demandes de la communauté internationale », en particulier en adoptant un calendrier de transition faisant consensus, a ajouté le gouvernement.

Les ministres maliens des Affaires étrangères, de l'Administration territoriale et de la Refondation seront au cœur de ce dispositif pour mener les négociations. Le Ghana qui préside la Cédéao, le Sénégal qui préside l'UA, la Mauritanie, le Nigeria, la Sierra Léone, le Togo et les Nations unies sont cités pour y prendre part.

Précisons que la Cédéao a imposé, en janvier, de sévères sanctions diplomatiques et commerciales au Mali après la décision de la junte militaire, arrivée au pouvoir à la faveur de deux coups d'Etat en 2020 et 2021, de repousser à 2025 la tenue des élections initialement prévues très tôt.

Les autorités de Bamako, qui sont aussi en conflit quasi ouvert avec la France et ses partenaires européens, ont dit depuis travailler à l'élaboration d'une nouvelle charte de transition qui pourrait ouvrir la voie à la tenue d'élections avant cette date, sans toutefois prendre d'engagement clair à ce sujet.

De leur côté, les dirigeants de la Cédéao se sont dits prêts à alléger progressivement les sanctions, dont la fermeture des frontières et la limitation des transactions financières, si les autorités maliennes s'engagent sur un calendrier plus acceptable. Ils ont cité, en exemple, le cas du Burkina Faso voisin, lui aussi théâtre d'un coup d'Etat et qui s'est engagé à coopérer avec le bloc pour rétablir l'ordre constitutionnel, échappant ainsi aux sanctions.

Yvette Reine Nzaba

ÉCONOMIE

Le gouvernement et la FEC se concertent

La rencontre entre le Premier ministre, Sama Lukondo, et le secteur privé a permis de mettre sur la table plusieurs questions qui préoccupent le monde des affaires depuis un certain temps. Selon la Fédération des entreprises du Congo (FEC), une grande réunion devrait avoir lieu très prochainement avec certains ministères sectoriels pour trouver des solutions.

La primature a abrité, le 9 février, une importante réunion entre le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, et une délégation de la FEC conduite par son administrateur délégué, Kimona Bononge. Au menu des discussions, des questions liées à la situation générale des entreprises congolaises. Pour les délégués du secteur privé, il était important de faire réagir le patron du gouvernement sur les différents problèmes auxquels les entreprises font face. Bien entendu, la FEC en a profité pour présenter ses multiples préoccupations en vue des solutions immédiates.

Depuis son arrivée à la primature, Sama Lukonde a instauré un climat de dialogue avec le secteur privé. En effet, à peine nommé à la tête du gouvernement, il n'a pas hésité à recevoir le président de la FEC lors de ses contacts informels. Cette fois, la décision d'organiser une rencontre vient directement du secteur privé qui a estimé avoir soulevé des préoccupations qui n'ont pas bénéficié des réponses efficaces. Parmi les questions fondamentales en suspens, il y a par exemple

le sort de la loi sur la sous-traitance. « Les entreprises de droit congolais ne bénéficient pas des marchés quand il y a certains projets. Nous avons demandé que les entreprises de droit congolais ou à capitaux congolais puissent bénéficier de la loi sur la sous-traitance », a expliqué Kimona Bononge.

Dans le lot des problèmes à résoudre, il y a aussi la nécessité pour le gouvernement de la

« Nous avons dit au Premier ministre que nous allons avoir nos yeux braqués sur lui et sur le gouvernement »

République d'apporter des réponses claires à des questions spécifiques liées à quelques grands projets, dont Tshilejelu, Kinshasa zéro trou et développement local des 145 territoires. Pour Kimona Bononge, il faut rassurer le secteur privé. Prenant le cas évocateur de la construction du port en eau pro-

fonde de Banana, il a rappelé au Premier ministre l'existence de trois grandes cimenteries dans le Kongo central. « Nous avons attiré l'attention du Premier ministre pour que priorité soit accordée aux entreprises congolaises », a-t-il dit.

Au cours des échanges très constructifs, le monde des affaires a demandé expressément au Premier ministre d'accorder une attention particulière aux opérateurs locaux. Par ailleurs, l'autre décision importante est la tenue d'une réunion très prochainement entre la FEC et certains ministères sectoriels pour évoquer les différents points. « Nous avons dit au Premier ministre que nous allons avoir nos yeux braqués sur lui et sur le gouvernement », a laissé entendre Kimona Bononge.

Par contre, rien ne devrait empêcher l'application des timbres fiscaux sur certains produits fabriqués localement. Toutefois, la FEC juge nécessaire d'organiser des concertations entre la DGDA et le ministère des Finances sous l'égide du Premier ministre lui-même pour un compromis sur ce dossier des timbres fiscaux.

Laurent Essolomwa

JUSTICE

Les Indignés réclament un Tribunal pénal international

L'instance requise permettra que la justice réparatrice soit effectivement rendue aux victimes congolaises de l'invasion de l'Ouganda du territoire congolais et autres faits qui causent des morts dans la partie Est du pays.

Le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en République démocratique du Congo (MISS-RDC) réclame la mise en place urgente du Tribunal pénal international pour la RDC. Cette organisation de la société civile a ainsi réagi, dans un tweet du 10 février signé par sa coordonnatrice, Nicole Kavira, face à la condamnation de l'Ouganda par la Cour internatio-

nale de justice (CIJ) de verser 325 millions de dollars américains, au titre de l'invasion de l'Est du territoire congolais lors de la guerre de 1998-2003.

Pour le MISS-RDC, qui note que « cet arrêt de la CIJ démontre aux yeux du monde que les victimes congolaises ne valent un penny », cette instance requise permettra que justice réparatrice soit rendue aux victimes

congolaises.

Ce mouvement regrette, en effet, que dans son arrêt, la CIJ passe de onze milliards de dollars américains à 325 millions, payables, en plus, par tranche de 65 millions. Selon cet arrêt de la CIJ rendu le 9 février, cette juridiction des Nations unies a, en effet, fixé à 325 millions de dollars le montant des réparations que Kampala doit verser à Kinshasa, qui réclamait plus de onze

milliards de dollars pour l'invasion par l'Ouganda de l'Est de la RDC, lors de la guerre de 1998-2003.

La CIJ, selon les déclarations de la juge présidente, Joan Donoghue, a estimé que l'Ouganda devait verser à la RDC 225 millions de dollars pour les pertes en vie humaines, 40 millions de dollars pour les dommages aux biens et 60 millions de dollars pour les dommages aux ressources

naturelles. « La Cour fixe le montant total des réparations accordées à la RDC à 325 millions de dollars américains... La Cour considère que les éléments de preuves versés au dossier suggèrent que le nombre de morts pour lesquels l'Ouganda doit des réparations se situe entre 10 000 et 15 000 personnes environ », a déclaré la juge.

Lucien Dianzenza

MINI FOOTBALL

Achraf Ben Salah promeut la discipline en RDC

En séjour à Kinshasa, le président de la Confédération africaine de mini football, Achraf Ben Salah, vient vulgariser et promouvoir cette discipline en République démocratique du Congo (RDC), annonçant la participation prochaine de ce pays à la Coupe du monde de mini football, en Ukraine.



Le président de la Confédération africaine de mini foot, Achraf Ben Salah, entouré des clubs des jeunes de mini foot et du président de la Fédération de la RDC

Le président de la Confédération africaine de mini football, le Tunisien Achraf Ben Salah, séjourne à Kinshasa pour la vulgarisation et la promotion de cette discipline sportive. Le 8 février au terrain Ultra Moderne, dans la commune de Gombe, il a assisté à deux rencontres de cette discipline dans la catégorie de moins de 15 ans. La formation de Lestonie Mobokoli a terrassé celle de GSM par cinq buts à un, avec un triplé du joueur Kevin Mukinisa qui a du reste reçu un cadeau de l'illustre spectateur de la partie. Dans l'autre match, l'Académie EFA s'est imposée devant Djuwa Sport par quatre buts à deux.

Face à la presse après ces deux rencontres, Achraf Ben Salah a déclaré : « C'est un moment historique pour la création de la fédération de mini football.

Après, ce sera la formation des arbitres et entraîneurs, avant la création des équipes partout en RDC, et le lancement du championnat national de mini football chez les dames et messieurs. La bonne surprise pour l'équipe nationale de minifootball, c'est la participation de la RDC à la prochaine Coupe du monde en Ukraine? cette année ».

Achraf Ben Salah a assuré le soutien de la Confédération à la RDC pour l'essor de cette discipline comme ce fut le cas au Nigeria. « La RDC bénéficiera de l'appui de la Confédération. Au Nigeria, par exemple, tout a commencé par un match, et aujourd'hui, nous avons 5 500 équipes et plus de trente millions de joueurs affiliés à la fédération internationale. Le mini foot sera la deuxième

discipline sportive en RDC et doit être populaire partout au pays... C'est une occasion pour tous les joueurs de rêver, car rien n'est impossible aux jeunes qui vont pratiquer ce football », a laissé entendre Achraf Ben Salah.

Pour sa part, le président de la Fédération congolaise de mini football, Béni Gaston Mbenga, a vivement remercié le président Achraf Ben Salah pour sa visite en RDC. Avant de lâcher : « Que les choses sérieuses commencent ». Le minifootball est une variante réduite du football. Il se joue principalement au format 5 contre 5, avec des types supplémentaires de football à 6, à 7, à 8, à 9 et en salle, tous joués sur gazon synthétique, ou futsal joué à l'intérieur sur un terrain dur.

Martin Engimo

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Quarts de finale de la Coupe de France

A Périgueux, le duel entre petits poucets tourne en faveur de Versailles, vainqueur de Bergerac aux tirs au but. Entré à la 61e mn, alors que son équipe avait ouvert le score, Christopher Ibavi a été averti aux 77e et 79e mn: expulsé, il a vu ses coéquipiers être rejoints au score (1-1 après prolongations).

Titulaire dans la défense bergéroise, qui n'aura encaissé qu'un seul but durant cette campagne, Kévin Mingoua a été solide. Mais, sans prise d'élan, l'ancien Dijonnais manque son tir au but, entérinant l'élimination de son équipe (3-4).

Un rouge et un tir au but manqué, mauvaise soirée pour les deux Franco-Congolais. L'AS Monaco bat le SC Amiens 2-0. Titulaire, Chrislain Matsima a été remplacé à la pause.

Match en retard de la 18e journée, 3e division

Sans Jason Nguouabi, mais avec Alan Dzabana remplacé dès la 59e mn, Sète s'incline à domicile face au SO Cholet, pourtant réduit à dix dès la 21e mn, sur le score de 0-1. Les Héraultais stagnent à la 12e place.

Angleterre, 31e journée, 2e division

Tombeur de Leicester en Cup dimanche (4-1), Nottingham Forest confirme sa très bonne forme du moment en s'imposant à Blackburn (2-0). Brice Samba était titulaire.

Titulaire, Han-Noah Massengo a été remplacé dès la 17e mn lors de la victoire de Bristol City face à Reading (2-1).

Angleterre, 31e journée, 4e division

Deuxième succès de rang pour Oldham, vainqueur des Bristol Rovers (2-1). Christopher Missilou et Dylan Bahamboula étaient tous deux alignés au milieu, le premier à la récupération, le second comme meneur de jeu axial.

Sans Offrande Zanzala, à l'infirmerie, Exeter bat Leyton Orient (1-0).

Exeter est 6e avec 47 points, tandis que Oldham reste relégable, mais revient à deux points du 22e, Carlisle.

Malte, 1er tour de la Coupe

Christoffer Mafoumbi retrouvait sa place de titulaire lors du carton de Mosta face à Luqa Saint-Andrews, club de 2e division, (5-0).

Turquie, 8e de finale de la Coupe

Hatayspor est éliminé à domicile par Antalyaspor (0-2). Dylan Saint-Louis a été remplacé à la pause alors que le score était vierge.

Camille Delourme



Kévin Mingoua, en bleu, tacle le buteur versillais, Djoco sur la pelouse du stade de Périgueux (Romain Perrocheau/AFP)

FOOTBALL COACHING

Un cadre de formation destiné aux jeunes de Brazzaville

La structure Kb09 consulting, en partenariat avec l'académie sportive Talents d'Afrique, organise la première édition du stage de football de base, de préformation, de formation puis de post formation dénommé Football coaching. Ce moment d'apprentissage permettra aux jeunes dont l'âge varie entre 7 et 19 ans de découvrir les techniques de base du football jusqu'à se lancer dans une carrière professionnelle.

Les catégories qui sont reçues par Football coaching sont les pupils de U7, les poussins de U9, les benjamins de U11, les minimes de U12, les cadets de U15, les juniors de U17 et les seniors de U19 possédant une licence ou non. Animé par des entraîneurs et éducateurs qualifiés dont Elie Roger Osette et Nicolas Konsia, le séminaire débutera le 19 mars. Les futurs footballeurs seront dotés de maillots, bas, bottines et autres produits devant leur permettre de se mettre en condition.

« Le but de ce stage est d'apporter aux jeunes apprenants une formation de base, le développement et le perfectionnement de leur qualité footballistique. Le stage se dé-

roulera sur les installations du stade de Kintélé dont l'effectif retenu sera de 120 apprenants en demi et en pension complet. Nous voulons développer les valeurs de solidarité, le vivre-ensemble et la coopération ; - Sensibiliser les apprenants au fair-play, aux lois du jeu, aux aspects liés à l'hygiène de vie du footballeur », a expliqué le manager de KB09 consulting.

L'objectif principal sera de donner aux participants les bases techniques, tactiques et physico mentales pour leur épanouissement. Des bilans individuels seront proposés à la fin du stage qui sera également consacré au travail technico-tactique et physico-mental. Cela permettra aux

apprenants de préparer les tests pour ceux qui voudront signer avec les clubs professionnels.

Parmi les modules que valorise Football coaching, il y a le contrôle de balle, la passe, la conduite de balle, la réception, le tir, le dribble, le jeu de tête, les techniques défensives, les jeux sur les côtés sans oublier la partie physique comme la vitesse, le renforcement musculaire et autres.

Concernant l'hébergement, les stagiaires seront tous sous la responsabilité de l'équipe d'encadrement une fois reçus. A la fin du stage un grand tournoi de foot sera organisé devant les familles des stagiaires avant de leur remettre les diplômes de fin de formation.

Rude Ngoma



COVID-19

L'Unesco plaide pour de meilleures politiques en faveur de la culture

Depuis le début de la pandémie de covid-19, le secteur culturel et créatif fait face à de nombreuses difficultés. Dans des pays en développement, tel au Congo, la pandémie a contribué à accentuer les difficultés préexistantes à la pandémie, telles la vulnérabilité des artistes et des professionnels culturels, ainsi que le développement du secteur. Le nouveau rapport de l'Unesco invite les États à repenser leurs politiques pour relever cette industrie.

Dans son tout nouveau rapport intitulé « Relpenser les politiques en faveur de la créativité : la culture, un bien public mondial », l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) souligne l'urgence de réduire les vulnérabilités du secteur culturel, exposées et renforcées avec la pandémie de covid-19.

En effet, la collecte et l'analyse de données réalisées pour la troisième édition de ce rapport ont débuté fin 2019, période durant laquelle la pandémie se découvre et commence à se propager rapidement. Dans les pays où des données existent, les revenus des industries culturelles et créatives ont diminué de 20 % à 40 % en 2020, et ces dernières ont généralement été plus affectées que leur économie nationale, subissant des dommages plus importants que lors de n'importe quelle crise antérieure (BOP Consulting, 2021).

Au Congo, par exemple, la covid-19 a engendré plusieurs conséquences : l'effondrement des revenus avec l'annulation et la restriction de la tenue des événements grand-public, la perte des emplois, la baisse des financements publics-privés, l'accroissement de la précarité des artistes et des professionnels de la culture, etc. Néanmoins, cette crise sanitaire a également démontré à quel point les écosystèmes culturels et créatifs demeurent un maillon important dans la vie de la population.

Plusieurs fois, la culture a aidé à main-



tenir les liens, à garder espoir et à faire preuve de résilience. Et pour l'Unesco, il s'agit sans doute de signes qui rappellent à tous combien la culture fait partie des biens publics mondiaux et comporte de profondes implications aux niveaux local, national et international.

Ainsi, aux situations inédites des mesures inédites. Pour tous les pays du monde, il s'agit dès à présent de s'engager à réaffirmer leurs actions en faveur de la coopération culturelle internationale et de l'ouverture à des expressions culturelles diverses, en vue de parcourir un tout nouveau chemin. « En incorporant les nouvelles données disponibles et en élargis-

sant la réflexion à la lumière de la pandémie de covid-19, il est urgent d'atténuer les vulnérabilités du secteur culturel, exposées et renforcées par cette crise, mais aussi de tirer partie de sa force et de sa position unique pour contribuer aux Objectifs de développement durable fixés par la communauté mondiale pour 2030 », a fait savoir l'Unesco dans son nouveau rapport.

Cet appel lancé par l'Unesco est sans nul doute à prendre urgemment en compte par les pays en voie de développement, car la crise économique causée par la covid-19, couplée à son impact sur l'emploi culturel, risque d'entraîner la fuite des talents de ces pays vers d'autres territoires. Il est donc indispensable, comme le stipule l'Unesco, de promouvoir des conditions économiques et sociales décentes de développement professionnel dans les secteurs culturels et créatifs pour mieux reconstruire cette industrie.

Entre autres recommandations, ce rapport appelle les gouvernements à assurer aux artistes et aux professionnels de la culture une protection économique et sociale similaire à celle, dont bénéficient les travailleurs de nombreux autres secteurs. Il exhorte également de renforcer les compétences numériques ainsi que de penser de meilleures approches de promotion et de gestion culturelle.

Merveille Atipo

ARTS PLASTIQUES

Le salon de peinture du Congo ferme ses portes

Après plus d'un mois d'exposition, la troisième édition du Salon de peinture du Congo, organisée par le musée Cercle africain, a pris fin le 9 février avec la cérémonie de remise des attestations de participations aux artistes peintres.

Trente et un artistes dont vingt-six de Pointe-Noire et cinq de Brazzaville ont pris part à la troisième édition qui a eu pour thème « Confinement, cofinama : vie et covid ». Près d'une soixantaine de tableaux ont été exposés, tous relatant dans divers styles l'expression artistique de chaque peintre en lien avec le thème de l'exposition. Des artistes qui, pour la plupart, ont utilisé l'huile sur toile, l'acrylique, le collage, le couteau sur toile, le crayon pastel.

Après avoir reçu leur attestation de participation, les artistes peintres ayant exposé, par le biais de Mukuruza, un artiste peintre rwandais vivant désormais à Pointe-Noire, ont remercié le musée Cercle africain et aussi les partenaires qui ont permis la tenue de cette activité « A travers cette exposition, nous, artistes peintres, avons prouvé qu'on peut vivre même en période de crise sanitaire telle la covid 19. C'est pourquoi nous demandons aux pouvoirs publics, partenaires et à toute personne amoureuse de la peinture de soutenir les artistes en organisant ce genre d'activités qui permet d'exprimer notre talent », a-t-il dit. « Nous avons beaucoup de choses à montrer seulement il nous manque des espaces pour le faire », a ajouté le peintre Mukuruza.

Pour les responsables du musée Cercle africain de la fondation éponyme, l'organisation de ce salon a été une réussite en accueillant pendant un mois et demi plus de 1200 visiteurs qui sont venus apprécier la création artistique des peintres.

Cette troisième édition du salon de peinture du Congo a été agrémentée par les conteurs Steven et Jorus Mabiala et un danseur contemporain.

Hervé Brice Mampouya

ADJONCTION DE NOM

On m'appelle Mayindou Andrey Ruth, je souhaiterais être appelé Diboueni Mayindou Andrey Ruth.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourrait s'opposer dans un délai de trois (03) mois.

NÉCROLOGIE

Djoson Philosophe, la famille et les enfants Mobassi ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, oncle et grand-père Antoine Mobassi «Backus-chef», enseignant et ancien chef de service à l'INRAP, survenu le 7 février 2022 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n°113 rue Oboya à Talangaï (Rfce général Adoua).

La date et le programme de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.

«Que l'âme de notre cher papa repose en paix».



ANNONCE LÉGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ ALL TRANS SARL

Suivant acte reçu par maître sergent Niaty-Tsady, notaire en date du 15 juillet 2019 enregistré à Pointe-Noire aux domaines et timbres le 23 août 2019 sous folio 157/23 n° 7109, il a été constitué une société à responsabilité limitée en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes :

1-dénomination : All Trans Sarl

2-forme : société à responsabilité limitée (Sarl)

3-capital : 1 000 000 f CFA

4-siège social : entre rue côte matève et rue Tchionga quartier ndjindji, centre-ville, arrondissement n°1 Pointe-Noire

5-objet : dédouanement, logistique, transport et prestations de services

6-durée : 99 ans

7-gérant : Mme Chehouri née Thiel Laurence

8-RCCM : CG-PNR-01-2019-b-12-00349

Pour insertion légale

Cabinet Cemaac

Jean Bruno Ndokagna, les familles Ayu, Quenard et Bobot ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, nièce et tante Christiane Ayu (Etat major) décédée le 31 janvier 2022, à Brazzaville.

Le deuil se tient au n°81 de la rue Kouyou à Poto-Poto (croisement rue Mbochis-avenue Marien-Ngouabi).

La date des obsèques est prévue le samedi 12 février 2022 au cimetière Bouka Kintélé.



Les filles et fils des familles Nicolas Daph Kokolo, Joël Pélé Kokolo, Kikabou Mbengou Georgette Getta, Mbengou John Moukala, Diane Ntsimba, Prisca Nzoussi Kiminou, Ulrich Charles Mfoutou Mbengou et la famille Bouella informent les parents, amis et connaissances du décès de leur mère, tante, soeur, fille et belle-soeur Nick Gisabelle Bouela, survenu le 8 février 2022 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient derrière le PSP de la cité des 17 (réf. pylône MTN).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Me principal Reims Madzou Ngatali en service à l'état-major de la Marine nationale, Mme Amelie Bertille Bokoko (épouse), parents et grands-parents, ont la profonde douleur d'annoncer

le décès de leur fils, neveu et petit-fils, le nommé Espoir Vainqueur Madzou Ngatali, survenu au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville, le dimanche 6 février 2022.

La veillée mortuaire a lieu au quartier Manianga derrière l'usine d'eau du rond-point de la Gendarmerie (de Manianga), au n°52 de la rue Abayouka. La date de l'inhumation est fixée au samedi 12 février 2022 au cimetière de Jérusalem.



REMERCIEMENTS

La famille et les enfants Diamounzo, le sous-préfet de Madingo-Kayes Jean-Baptiste Diamounzo, Germaine, Serge le DT, Didier-Patrick, Edouardine, Rick, Armel-Le blanc et Mimi, remercient parents, amis et connaissances pour leur soutien multiforme lors du décès de leur père, oncle et grand-père Grégoire Diamounzo, survenu le 28 janvier 2022 à Pointe-Noire. Que tous trouvent ici leur profonde gratitude et grand merci. «Que l'âme de notre cher papa repose en paix».



SOLUTION :
Le mot-mystère est : *chatouille*

MOTS CASÉS 10X13 • N°319

R	O	N	D	E		J	A	D	E
A	U		R	U	D	E		O	U
D	A	D	A		E	U	E	S	
E	T	A	P	E	S		S	E	L
	E	N		T	I	L	T		O
J		S	E	R	R	E		N	U
E	L	E	V	A		T	R	O	P
T	A		E	V	I	T	E		E
E	N	V	I	E	O		S	E	
	G	E	L		E	N	T	E	
G	E	I	S	H	A		A	C	E
U		N		E	U	R	O		L
S	C	E	A	U		I	N	D	U

	M		O		V		K		P		O
P	O	P	U	L	A	R	I	S	E	N	T
	R	I	V	E		A	P	P	R	E	T
U	T	E	R	U	S		P	H	O	T	O
	A	M	E	R	I	C	A	I	N		
A	D	O		R	A	I		N		E	H
	E	N	S	E	M	E	N	C	E	R	A
A	L	T	O		O	U	S	T		M	I
	L		V	O	I	X		E	M	I	R
P	E	P	I	N	S		B	R	U	T	
		L	E	D		N	O		T	E	S
F	L	A	T	U	L	E	N	C	E		E
	A	I		L	A	I	D	E	R	O	N
G	I	N	S	E	N	G		P	A	N	S
	E	T	E		D	E	L	E	S	T	E

FLÉCHÉS 12x15 SOLUTION • N°2107 • © FORTISSIMOTS 2021

BARON DE LA DROGUE MOUSSE DE FRUITS	ILE DES COMORES DÉPARTEMENT 65	MAFA JEU DE LETTRES	PAS ENCORE COUCHE	ROBE DE CHEVAL	SOUHAIT ESPRONS EN L'AIR
BARRÉS TOUR DE CIRQUE			HOMME DE MAIN SONNE	JEUNE COULEUR CLAIRES	
CHAPEAU DE COW-BOY	NORD-AFRICAINE ARRÔSE CHARTRES			CONJONCTION OBTINSSE	PETIT BATRACIEN
VOIE PUBLIQUE FARCIS AUX PRUNEAUX		TENDU PARLE AU PAKISTAN	SURVEILLANCE PROTOCOLE		
ACCROCHÉ AU BASSIN NOTE	ENLEVÉE COURBE DU FLEUVE		TALLIS DE TERRE	ON L'A A L'OEIL	
	ARBRE NORD-AMÉRICAIN	PLUT DE LA GLACE ARGENT POPULAIRE		PATRE D'ABRAHAM RICHESSE	
ENCHINTOUT TERRAIN CONSULT		RIVAL DE LAURENT FIGNON SOUFFLE D'AIR			
	MOIS TRAIT DE LUMIÈRE		ARTICLE ÉTRANGER	THALLIUM AU LABO PETITE REMARQUE	FAUTE DE FILET
DIFFICILE LIBERTAIRE		PRESCQUE CENT À BRUXELLES			
GARDE EN MAIN			LE TOIT DU MONDE		

FLÉCHÉS 12x15 • N°2108 • © FORTISSIMOTS 2021

MOTS MÊLÉS • © FORTISSIMOTS 2021

F	E	C	E	N	R	I	H	P	A	S	A	B	O	T
A	A	U	A	U	I	I	V	O	Y	E	L	L	E	R
R	D	D	Q	N	G	L	C	B	M	G	E	R	M	E
C	I	R	A	I	D	A	E	N	A	M	O	R	Y	P
E	L	E	A	I	F	I	B	R	I	G	A	N	D	X
U	E	T	U	P	S	E	D	U	F	M	N	G	Z	E
R	M	O	B	S	C	E	N	E	L	I	T	R	E	F
R	M	U	R	I	R	O	T	E	U	B	F	E	N	F
V	E	R	M	E	I	L	M	O	B	U	E	Z	I	I
N	R	D	G	M	U	O	N	P	S	A	S	N	T	A
A	B	I	I	C	U	E	R	I	O	V	L	O	H	S
D	M	R	C	A	G	S	L	B	E	S	I	R	E	C
R	O	O	M	A	L	P	O	L	I	O	T	B	W	O
A	S	I	O	T	A	P	T	R	E	T	O	D	A	R
C	R	A	V	A	G	E	D	Y	S	L	E	X	I	E

BAGUE BENEFIQUE BRIGAND BRONZE BULBE CANDIDE CARDAN CERISE COMPOST DILEMME DYSLEXIE DRAP ETOURDIR EXPERT

FADAISE FARCEUR FIASCO FIFRELIN FUSIL GENOU GERME HOMMAGE MALPOLI MINCIR MURIR OBSCENE OCCULTE

ORBITE PATOIS PLAIDER PYROMANE RADOTER RAVAGE SABOT SAPHIR SOMBRE SUMMUM SVELTE VERMEIL VOYELLE ZENITH

MOTS CASÉS 10X13 • N°320

2 LETTRES
DA - EN - ES - ET - OR - OU - SI - SU

3 LETTRES
AMI - DON - EAU - ERE - GLU - ILE - LUS - MUA - ORS - PEU - POU

4 LETTRES
ANGE - AZUR - CIEL - CLIP - COUP - EMEU - ERGS - ERIC - INDU - ISBA - MITE - MURI - OUIE - PRET - REIN - RIRE - RIVE - SCIE - SEIN - UNIS - VRAI - ZEBU

5 LETTRES
ECOPE - EGALE - ENNUI - EPAIS - EPICE - ISSUS - MORVE - NIEES - VERTE

6 LETTRES
CENDRE - CORVEE - NAVREE

• SOLUTION DE LA GRILLE N°571 •

9	8	5	2	3	7	6	4	1
4	1	3	6	8	5	2	9	7
6	7	2	4	1	9	3	8	5
2	6	9	5	4	3	7	1	8
7	5	4	8	2	1	9	6	3
1	3	8	7	9	6	5	2	4
5	4	7	9	6	8	1	3	2
3	2	6	1	7	4	8	5	9
8	9	1	3	5	2	4	7	6

• SOLUTION DE LA GRILLE N°561 •

8	9	5	1	7	4	3	6	2
4	3	7	6	8	2	9	5	1
2	6	1	5	9	3	8	7	4
3	2	6	4	1	5	7	9	8
7	5	4	8	2	9	1	3	6
1	8	9	3	6	7	2	4	5
5	4	2	7	3	8	6	1	9
6	7	8	9	4	1	5	2	3
9	1	3	2	5	6	4	8	7

• SUDOKU • GRILLE N°562 • FACILE • SUDOKU • GRILLE N°572 • DIFFICILE •

8	2		9			5	4
3	6		1	2	9		
		9		8			3
9					6	3	
6			4	5			1
	8	1					7
7			2		3		
		4	7	6		8	2
2	5			1		4	9

		2	9			1	6
3						4	9
	6		8				3
	1			4	7		
			7	6			
		8	5			1	
8			6			4	
9		5					1
	2	4			9	8	

PROTECTION SOCIALE

Nécessité de revisiter les dispositions existantes

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a ouvert le 10 février à Kintélé les travaux de la revue du système de sécurité sociale, placés sur le thème « Renforcer la sécurité sociale pour qu'elle profite désormais à tous, notamment dans les circonstances de la maladie et la perte du revenu principal ».

Les travaux de la revue du système de sécurité sociale regroupent plusieurs acteurs venus de différents domaines de la société et vont s'achever le 12 février. La rencontre permettra aux participants de revisiter les dispositions actuelles en matière de protection sociale, de proposer des recommandations visant à élargir la protection sociale du point de vue des branches, des prestations et de la population à couvrir.

Le ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa, a rappelé quelques défis à relever afin de rendre opé-



Anatole Collinet Makosso et les membres du gouvernement suivant les exposés/Adiac au Congo. Présentant l'état sociale en République du Congo, le conseiller tech-

nique du ministère de tutelle, Félix Mouko, a souligné la nécessité d'adapter les textes existants aux nouvelles exigences de la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale. Ouvrant les travaux, le chef du gouvernement a indiqué que l'objectif de cette revue est de revisiter toutes les réformes entreprises dans le cadre de la sécurité sociale. « J'appelle les participants à l'assiduité et à l'ardeur au travail pendant les trois jours afin d'atteindre les objectifs que nous nous sommes assignés », a exhorté Anatole Collinet Makosso.

Parfait Wilfried Douniama

EXPOSITION

«Forêts humaines» Aka et Baka, le 11 février à l'IFC

L'exposition comporte vingt-cinq tirages de photographies en noir et blanc prises lors de différents terrains de recherches anthropologiques au sein de villages autochtones Baka et Aka au Cameroun et au Congo, entre 2012 et 2021. Elle précédera le spectacle «AKA free voices of forest», prévu le 12 février à l'Institut français du Congo (IFC).

Le but de l'exposition est de faire connaître la richesse de la culture, le fonctionnement social, le rapport intime à la forêt et les savoirs traditionnels de la population autochtone mais aussi mettre en lumière sa situation de marginalisation et les enjeux auxquels elle fait face au XXI^e siècle. Il s'agit de rendre visibles les lieux de vie actuels des autochtones : la forêt, espace-ressource traditionnelle, lieu de joie et d'abondance, et le village, carrefour économique attirant de plus en plus les jeunes en quête de devenir et d'intégration au modèle dominant.

En prélude au vernissage qui aura lieu le 11 février à 17h00, dans le hall de l'IFC, est prévue une table ronde portant sur le thème « Paroles autochtones », dans la salle Savorgnan. La parole sera donnée à des représentants autochtones (Bayaka, Batwa, Babongo, responsables d'associations et membres de la société civile) afin de discuter de l'état des droits autochtones au Congo, de présenter leur point de vue sur des situations qui sont au cœur de leur quotidien : droits humains et discriminations, accès à la santé, accès à l'école, changements sociaux, environnementaux et climatiques. La table ronde sera suivie d'un échange avec le public.

Un spectacle **ĀKĀ free Voices of forest (France- Congo)**

Ce spectacle sera donné par le groupe Ndima (peuple Aka de la République du Congo) avec des artistes comme Angélique Manongo, Emile Koule, Nadege Ndzala (voix), Gaston Motambo,



Michel Kossi (tambours, arc musical, chant), sous la direction artistique de Sorel Eta et venus de France Leïla Martial (voix, composition), Rémi Leclerc (voix, body-percussions, clavier, composition) et Eric Perez (voix, percussions, compositions).

ĀKĀ est une création co-produite par Colore, les Scènes du Jura (Scène nationale), Africolor, Musiques au Comptoir (Fontenay-sous-Bois), Centre de création musicale Césaré à Reims, Jazzdor, le Musée des confluences à Lyon, Cie les Humanophones, Plateau Libre, Détours de Babel ; avec le soutien de la Région Ile-de-France, et du ministère de la Culture. C'est une rencontre inédite entre l'univers musical des Aka, largement reconnu grâce à leurs chants traditionnels autochtones et celui d'artistes à l'imaginaire florissant et rompus à l'improvisation, réunis autour de l'incroyable vocaliste Leïla Martial et du body-percussion-

niste Rémi Leclerc

Les chanteurs et percussionnistes du groupe Ndima, porteurs d'une culture ancestrale, et les trois improvisateurs originaires du sud-ouest de la France sont réunis autour du plaisir de jouer de leurs voix et de leur corps. La spontanéité chantée, jouée et dansée est le terreau de cette rencontre interculturelle placée sous le signe du respect et du dialogue des cultures. Ici, la voix est au centre de l'exploration et devient l'instrument de tous les possibles. On assiste à un joyeux mélange de sons, de vibrations, d'expressions vocales. Il y a dans la rencontre de ces deux mondes comme l'avènement d'une communauté de sons, un « peuple de sons ». Notons que le spectacle ĀKĀ free Voices of forest (France - Congo) est prévu le 12 février à 18h00 dans la salle Savorgnan. L'entrée est libre mais tout en respectant les gestes barrières.

Bruno Okokana

APPEL À CANDIDATURE

Le projet Mab soutient la création féminine

Les artistes musiciennes sont encouragées à prendre part au programme Mab afin de développer leur projet artistique.

Le projet d'accompagnement et de soutien à la création artistique féminine s'adresse aux musiciennes et aux personnes issues des minorités de genre, groupe à majorité féminine avec un leader assuré par une femme. Pour y participer, les candidates doivent proposer un répertoire principalement original ; développer un projet artistique dans le champ des musiques actuelles (rap, électro, jazz, world, rock, chanson, reggae, métal, pop ...); avoir dix-huit ans et plus ; être domiciliée en France. Le formulaire d'inscription doit être rempli en ligne sur cette adresse <https://musiciennes-mab.fr/avant> le 19 février 2022. Un jury composé de professionnelles et d'artistes se réunira le 21 février pour sélectionner trois lauréates qui participeront du 4 au 8 avril 2022 à la semaine d'immersion au Bastion, à Besançon, en France, qui sera encadrée par des professionnelles pour travailler leur projet artistique et s'interroger sur leur statut de femmes artistes. Elles assisteront aux ateliers collectifs qui auront lieu les 7 et 8 du même mois.

Les bénéficiaires auront trois demi-journées d'accompagnement artistique avec une coach professionnelle, deux demi-journées d'ateliers « Être soi » et deux journées d'ateliers professionnels autour de thématiques : l'expertise technologique, la pratique musicale et séduction, le corps comme outil de communication...

Le Bastion prendra en charge les transports, repas et hébergements des projets lauréats, les intervenantes professionnelles de toute la semaine Mab. Celle-ci a pour marraine l'artiste Mesparrow.

Mab est un programme de l'Unesco, créée en 1971.

Rosalie Bindika